

Le 10 centimes « Empire Lauré »



Coincé entre le 10 c « Empire » dentelé et les 10 c « Siège » et « Bordeaux », ce 10 c « Lauré » a servi durant trois bonnes années seulement, de 1867 à 1870. C'est amplement suffisant pour se doter d'un riche assortiment d'oblitérations et pour pouvoir se rencontrer sur une quantité de plis où le banal côtoie souvent l'exceptionnel.

10 c Empire lauré

*Cérès-Yvert n° 28A et 28B
Marianne n°26 et 26A*

Date d'émission

Octobre 1867 (type I)
Décembre 1868 (type II)

Date de retrait

Pas de date officielle connue

Chiffres de tirage

Environ 105 829 000 exemplaires pour le type I,
213 700 000 exemplaires pour le type II.

Chiffres de vente

Inconnus, mais sans doute la quasi totalité des tirages.

Impression

Typographie à plat en feuilles de 300 exemplaires (divisées en deux pour faire des feuilles de vente de 150 exemplaires).

Le type I a été imprimé à partir d'octobre 1867 ; le type II à partir d'octobre 1868 jusqu'en septembre 1870.

Types

La différence entre les deux types se situe au niveau des points blancs encadrant le mot « POSTES » dans le cartouche inférieur : ils sont petits sur les timbres au type I et plus gros sur ceux au type II (*voir également la fiche consacrée au 20 centimes Empire lauré*).

La cote des deux timbres varie selon leur type :

2 200 F neuf pour un type I contre 1 650 F pour un type II. Ceci se justifie à la fois par le chiffre de tirage plus faible du type I et par son antériorité. Pour ce qui concerne les oblitérés, les cotes sont identiques : 25 F environ.

Principales nuances

- Type I : bistre, bistre brun clair (2 800 F) et bistre terne.
- Type II : bistre jaune et bistre pâle.

Variétés

Pas de variétés majeures à signaler. Un certain nombre de petits défauts d'impression peuvent toutefois se rencontrer : filet doublé sur le côté



Les dysfonctionnements de la machine à perforer provoquent parfois le raccourcissement du timbre comme sur cet exemplaire. Non coté, ce genre de variété est toutefois apprécié des collectionneurs.

(+ 50 %), filet partiellement absent (+ 30 %); petites taches de couleur (+ 10 %).

Usages

Affranchissement de la lettre locale de moins de 10 grammes (cote : 30 F pour un type I ou II seul sur lettre).

Utilisations particulières

Se rencontre coupé en deux pour servir de timbre à 5 c. Le tarif du 1.09.1871 ayant porté le tarif de la lettre territoriale de 20 à 25 c et celui de la lettre locale de 10 à 15 c, on peut rencontrer des lettres comportant des 10 c Empire lauré coupés en deux faisant office de timbres à 5 centimes (cotes : 25 000 F sur lettres locales, 18 000 sur lettres de bureau à bureau).

Non dentelés

Les non dentelés du 10 c Empire Lauré peuvent être d'origine diverse. On distin-

gue les non dentelés accidentels (types I et II), les non dentelés issus des collections officielles (types I et II), les non dentelés issus de l'émission dite « Rothschild » (type I uniquement) et les non dentelés dits « Lebaudy » d'origine inconnue (types I et II). La cote de ces différents non dentelés est de l'ordre de 1 000/1 250 F environ.



Un non dentelé de l'émission « Rothschild » (cote : 1 000 F environ).

Surcharges

• Le 10 c est connu avec la surcharge « SPÉCIMEN ». C'est un timbre rare (4 000 F).



Le 10 c lauré surchargé « 10 » est un timbre sans existence officielle.

• Surcharge « 10 » en bleu. Ce timbre coté 9 000 F est répertorié dans les catalogues sous le numéro 34. Consi-

déré comme un non émis (Marianne NE6). On ne connaît aucun texte officiel sur cette surcharge qui aurait été réalisée vers 1871 pour utiliser les stocks restants tout en évitant de le confondre avec le 15 c « Cérés » de même couleur.

Oblitérations

Recherché pour les losanges gros chiffres des petites localités de France comme d'Algérie. Se rencontre également avec les oblitérations des bureaux français à l'étranger. Le 10 c, comme le 20 c bleu, se trouve également avec des oblitérations exceptionnelles comme celles des expéditions militaires, des bureaux spéciaux (camps, résidences impériales, etc.).



À rechercher : les oblitérations de timbres à date surtout lorsqu'elles sont bien lisibles.

Se rencontre également oblitéré de griffes de fortune pendant la période de la Commune de Paris.

On le trouve aussi en complément d'affranchissement sur de nombreuses lettres

dont les plus recherchées sont les Ballons montés.



Plus rares, les oblitérations rouges « PARIS (SC) » sont typiques de la période du siège de Paris. Elles ont été apposées sur des timbres affranchissant des ballons montés.

Notre conseil

S'il a été utilisé dans les mêmes conditions et aux mêmes endroits que son contemporain le 20 c bleu Empire lauré, le 10 c n'en a pas pour autant la même aura. À tort sans doute car s'il ne présente pas énormément de variétés, il se rattrape largement sur le plan des oblitérations. Par ailleurs, peu de collectionneurs exploitent et étudient sa véritable fonction, celle d'affranchir les lettres locales, qui est certainement un superbe et passionnant domaine d'études et de recherches.

Une lettre de la Commune affranchie avec un 10 c lauré oblitéré d'un cachet d'agence.



Une très belle lettre du 15 septembre 1871 affranchie à 25 c à l'aide d'un 10 c lauré coupé en deux (18 000 F environ).

Le tarif d'une lettre par ballon pour la Suisse est de 30 centimes. Le 10 c lauré sert ici en complément d'affranchissement.



Timbrofiche n° 14

Le 20 centimes "Empire Lauré"

Après les petites valeurs faciales à 2 et 4 c parues en 1862-63, cinq ans passent avant que le 20 c, timbre pourtant le plus usité paraisse, paré des fameux lauriers de César... Ce retard aurait fort bien pu en faire un timbre rare si la chute de l'Empire, et la proclamation de la République l'avaient promptement déchu de son rôle à l'image de celui dont il reproduit le portrait. L'Histoire en a décidé autrement et le 20 c lauré a continué à servir sous la République ! Qui s'en plaindra ? Certainement pas les philatélistes, car sa collection est l'une des plus riches qui soient.



Le 20 c Empire Lauré

Cérés - Yvert n° 29 et 29A
Marianne n° 27 et 27A

Date d'émission

4 avril 1867 (type I),
2 août 1868 (type II).

Date de retrait

Pas de date officielle.

Chiffres de tirage

Type I : 416 245 500 ex.
Type II : 353 860 000 ex.

Chiffres de vente

Inconnus. Sans doute, la quasi totalité des tirages.

Impression

Typographie à plat en feuilles de 300 ex. (divisées en deux pour faire des feuilles de vente de 150 ex.).

Types

Seule différence vraiment marquante entre les deux types :

- les points encadrant le mot "POSTES" sont petits sur le type I et plus gros sur le type II.

Cette différence joue sur la

Visible à l'œil nu, la taille des points encadrant le mot "POSTES" permet de différencier le type I en haut (petits points) du type II en bas (gros points).

cote des deux timbres : 2 300 F neuf et 10 F oblitéré pour le type I contre 1 600 F neuf et 15 F oblitéré pour le type II.

En fait, l'impression des deux types s'est faite quasiment en même temps. Le 20 c, timbre de la lettre simple, étant le plus demandé, les planches aux types I et II ont servi concurremment jusqu'en 1870.



•••

Particularité

A fait l'objet d'un tirage particulier durant la Commune de Paris (18/3-28/5/71). L'administration communaliste découvrant que les timbres et le matériel d'impression avaient été emportés par les Versaillais, récupéra les planches de l'émission laurée pour imprimer les timbres dont elle avait besoin. 4 840 000 de 20c au type II ont ainsi été réalisés. Les timbres, parfaitement exécutés, sont indifférenciables des tirages précédents. Ce tirage explique néanmoins son utilisation tardive jusqu'en 1871-72.

Principales nuances

Trois nuances à rechercher sur le type I : bleu vif (2 500 F) bleu et bleu pâle. Pour le type II : bleu pâle, bleu terne et un bleu foncé assez rare (2 250 F neuf, 15 F oblitéré).



Sur fragment, la très rare nuance bleu violacé foncé facilement différenciable du bleu "normal" ci-contre.

Variétés

Type I : elles sont dues à la dégradation progressive des planches d'impression. Filets droits absents (25 F oblit.), tache au-dessus de la tête de l'effigie (200 F oblit.), grosse tache blanche à côté du "C" de (c)entimes de gauche

(350 F oblit.). Rayures verticales (à partir de 25 F). **Type II :** variété "à la corne"; apparaît à partir d'août 1869 (cote : environ 12 500 F neuve, 650 F oblitérée). "Les abeilles" (essaim de points blancs devant l'effigie, située à la case 105 d'un des pan-

Variétés mineures : ne les négligez pas



*Détérioration du fleuron sud-est (200 F)
Encoche blanche sous "OS" de "POSTES" (100 F)*



*Cassure de l'angle nord-ouest (150 F)
Cassure du filet vertical gauche et de la grecque (250 F)*



*Petite corne sur le front (60 F)
"Toupet" à l'arrière des cheveux (75 F)*



*Corne à la base du cou (60 F)
Tache colorée à l'arrière de l'effigie (150 F)*



La pipe : à gauche, l'état le plus commun ; à droite, le très rare état complet.

La pipe, la corne... des variétés "impériales" !



Les abeilles : se caractérisent par cinq petites taches blanches devant le visage de Napoléon III.

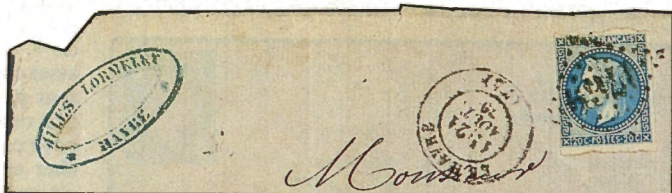
La grande cassure : sans doute la plus rare de toutes, elle affecte les 4^e et 5^e timbres d'un panneau.



La corne : existe également avec une tache blanche supplémentaire à hauteur du front.



neaux) apparaît également en août 1869 (18 500 F neuve, 1 600 F obl.); "La pipe" se caractérise par plusieurs états : plus elle est visible, plus elle cote (de 6 000 à 13 000 F neuve, de 500 à 1 000 F oblitérée). Enfin la très spectaculaire "grande cassure" affectant les cases 4 et 5 d'un des panneaux n'est connue qu'à l'état oblitéré (environ 10 000 F).



Rares sur lettres, les non-dentelés "Lebaudy" sont souvent mal découpés

Usages

Affranchissement de la lettre de 10 g. de bureau à bureau, de la lettre locale de 20 g. ou celle de 30 g de Paris pour Paris.

Utilisations exceptionnelles

A servi coupé en deux pour faire 10c. Cote 300 000 F sur lettre.



Moins de cinq lettres sont connues avec un 20 c coupé en deux.

Non dentelés

● Non-dentelé dit "de Rothschild" (toujours au type I). Aucun texte officiel

Les non-dentelés "Rothschild" se caractérisent par une impression très fine et sont imprimés sur un papier assez épais de couleur blanc crème.



n'explique ce "cadeau" (des feuilles de non-dentelés de toute l'émission laurée) fait par l'Empereur au Baron de Rothschild. Le 20c cote environ 1 700 F.

● Non-dentelé destiné aux collections officielles : existe dans les deux types (cote : 2 500 F environ).



•••

● Non-dentelé dit "Lebaudy" (type II) : il tire son nom de l'industriel scrieur dont certaines correspondances existent affranchies de ces curieux non-dentelés. Il semble que l'Administration ait livré quelques feuilles de 20 c non-dentelés à Douai et à Nancy. L'origine de ces timbres très rares reste toutefois mal connue. (Coté aux environs de 20 000 F en détaché oblitéré, un Lebaudy vaut 115 000 F sur lettre!).

Surcharges

Est connu avec la surcharge "SPECIMEN". Rare : 8 000 F.

Oblitérations

Les collectionneurs le recherchent comme support des oblitérations "Gros Chiffres" autant en France

et en Algérie que dans les Bureaux français à l'étranger où il a été abondamment utilisé.

Parmi les oblitérations un peu plus exceptionnelles et pouvant valoriser le 20 c, on note : les cachets à date des imprimés (en rouge, 300 F ; en noir, 500 F) ; les oblitérations Gros Points du Bureau Central de Paris (500 F) ; les "Petits Chiffres" tardifs (à partir de 50 F), les cachets à date types 16, 17 ou 24 (à partir de 50 F) ; le cachet "OR" (450 F) ; les losanges "ancre" (120 F) ; les oblitérations anglaises, espagnoles ou italiennes (à partir de 650 F).

Mais on recherche surtout sur le 20 c lauréat :

● les oblitérations losanges des armées lors de la guerre franco-prussienne (de 500 à

1 000 F en détaché, de 5 000 à 17 000 F sur lettre) ;

● les losanges du Corps expéditionnaire à Rome (CER) en rouge ou en noir (500 à 700 F en détaché, 5 000 à 17 000 F sur lettre) ;

● les cachets des résidences de l'Empereur (toujours en rouge) (à partir de 1 000 F sur détaché ; à partir de 21 000 F sur lettre) ;

● les lettres avec cachets de l'Assemblée Nationale à Bordeaux (Petits ou Gros Chiffres "532"), à partir de 4 500 F ;

● les cachets de camps (Châlon, Lannemezan), à partir de 900 F.

Multiples

Seul le bloc de quatre neuf du type I dépasse les 10 000 F de cote. Oblitéré, il ne vaut plus que 400 F (350 F pour le type II). Les paires, bandes de 3, 4, 5 ex. et plus sont assez communes et ne dépassent pas 300 F de cote. Un prix relativement intéressant pour ceux qui veulent plancher ce timbre (une étude est parue à ce sujet dans le milieu des années 1950).

Notre conseil

Autant le n° 60 est collectionné pour le planchage, autant ce "bleu" de France est recherché pour les oblitérations. Ce parti-pris est assez injuste car il fait oublier au collectionneur la multitude de petites variétés dont le n° 29 peut être affublé : lettres obstruées, déformées, taches diverses, etc.

S'il est parfaitement logique de le collectionner parce qu'il est le support privilégié de toutes les oblitérations existant à son époque, ne négligez pas son côté purement "timbre", une passionnante étude vous attend.



En haut, une lettre du Corps expéditionnaire en Italie affranchie de la variété "à la corne" ; en-dessous un rare losange "ASNA" (Assemblée Nationale) apposé à Bordeaux ; enfin le losange "LZ" du camp de manœuvres du Lannemezan.